



CONSEIL CANADIEN D'EXAMEN CHIROPRA TIQUE
CONSEIL CANADIEN DES EXAMENS CHIROPRA TIQUES
Centre 70 ~ Suite 705, 7015 Macleod Trail SW
Calgary, AB T2H 2K6
Email: exams@cceb.ca

14 septembre 2021

Exigence de preuve de vaccination en Ontario ~ MISE À JOUR IMPORTANTE

La pandémie mondiale de la COVID-19 a encore une fois créé une couche supplémentaire de complexité et d'incertitude qui est hors du contrôle du CCEB.

La province de l'Ontario a annoncé plus tôt ce mois-ci qu'une preuve de vaccination sera requise dans certains milieux à compter du 22 septembre 2021.

« À compter du 22 septembre 2021, les Ontariens et les Ontariennes devront être entièrement vaccinés (c'est-à-dire qu'ils devront avoir reçu les deux doses du vaccin depuis 14 jours) et présenter une preuve de vaccination ainsi qu'une carte d'identité avec photo pour accéder à certains lieux et établissements publics. » Cabinet du premier ministre ~ le texte intégral se trouve [ici](#)

Pour se conformer aux exigences du gouvernement de l'Ontario, ce qui suit s'appliquera à **tout** participant à l'administration de l'examen du CCEB, y compris les candidats, les bénévoles et le personnel. Pour la prochaine administration de l'examen clinique (la Composante C) du CCEB à Hamilton, en Ontario, le 2 octobre 2021, vous devez :

- Fournir une preuve de vaccination complète, ou
- Fournir une exemption médicale.

**Tous deux tels que décrits par le gouvernement de l'Ontario (voir les liens ci-dessous).*

Rappels importants :

- Il s'agit d'une exigence du **gouvernement de l'Ontario**; le CCEB n'a pas le pouvoir d'accorder des exemptions de quelque nature que ce soit.
- Les tests de COVID-19 négatifs ne sont pas acceptés pour les activités du CCEB en Ontario.
- Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet de cette exigence, vous pouvez les adresser au gouvernement de l'Ontario en utilisant ce [lien](#).



CONSEIL CANADIEN D'EXAMEN CHIROPRACTIQUE
CONSEIL CANADIEN DES EXAMENS CHIROPRACTIQUES
Centre 70 ~ Suite 705, 7015 Macleod Trail SW
Calgary, AB T2H 2K6
Email: exams@cceb.ca

Nous restons à l'écoute, essayons d'obtenir des précisions, et attendons de plus amples informations et conseils du gouvernement de l'Ontario.

Tous les participants doivent examiner les renseignements suivants fournis par le gouvernement de l'Ontario, de même que toute future directive de sa part :

<https://news.ontario.ca/fr/release/1000779/ontario-exigera-une-preuve-de-vaccination-dans-certains-etablissements>

<https://news.ontario.ca/fr/backgrounder/1000780/nouvelle-exigence-de-preuve-de-vaccination-dans-certains-milieus-foire-aux-questions>

Ce que vous pouvez faire :

1. Aucune action n'est requise de votre part à condition que vous puissiez **vous conformer entièrement** aux exigences du gouvernement de l'Ontario.
2. Si vous souhaitez annuler votre participation à l'examen en raison des restrictions mises en place par le gouvernement de l'Ontario ou d'autres défis liés à la COVID-19, veuillez envoyer un courriel à exams@cceb.ca. Votre demande sera annulée et un remboursement complet sera émis.
3. Communiquez avec le CCEB uniquement si vous avez des questions ou des préoccupations concernant l'annulation ou le remboursement des frais d'examen. Les questions concernant la politique de vaccination du gouvernement de l'Ontario doivent être adressées au [Gouvernement de l'Ontario directement](#).